

**22 septembre 2022**

Les écrits  
des psychologues

**23 septembre 2022**

Psychologues et  
spécificités de  
l'exercice libéral

**FORMATIONS  
2022**



Approche de l'expertise  
psychologique  
**6 et 7 octobre 2022**

Le psychologue, la loi  
et la déontologie  
**21 octobre 2022**



Syndicat National  
des Psychologues

[WWW.PSYCHOLOGUES.ORG](http://WWW.PSYCHOLOGUES.ORG)

## ACCES AUX FORMATIONS

FORMATIONS  
PROPOSÉES  
UNIQUEMENT EN  
VISIOCONFERENCE  
VIA ZOOM



Les formations dispensées par le SNP sont à destination exclusivement des Psychologues . Il vous sera demandé lors de votre inscription de nous indiquer votre numéro ADELI (ou celui du psychologue que votre institution ou entreprise souhaite inscrire)

Depuis la crise sanitaires, l'accès à nos formations se fait exclusivement via la plateforme Zoom avec les accès remis au stagiaire en début de formation. Nous vous demandons de vous assurer que vous disposez d'une connexion internet suffisante pour suivre la formation dans de bonnes conditions.

Nous invitons les personnes en situation de handicap à nous faire part de leurs besoins d'adaptation dans le formulaire destiné à cet usage que vous trouverez plus bas



Syndicat National  
des Psychologues

22 SEPTEMBRE 2022

(9H30 - 18H)

DUREE TOTALE 7.5H



FORMATION PROPOSÉE  
UNIQUEMENT EN  
VISIOCONFERENCE



Syndicat National  
des Psychologues

# LES ECRITS DES PSYCHOLOGUES

- Comprendre et différencier les aspects éthiques, déontologiques et juridiques des écrits des psychologues
- Comprendre le cadre des missions dans lesquels ils peuvent être produits
- Préserver dans la forme et le fond des écrits les droits fondamentaux des personnes
- Exercer sa responsabilité déontologique et légale comme auteur de ses écrits
- Répondre aux demandes des tiers comme à celles des usagers sans permettre le mésusage des écrits

## CONTENU

- Statut juridique et administratif des différents écrits professionnels (notes personnelles, signalement, attestations, expertise, évaluation, rapports, etc.)
- Codes de déontologie et obligations professionnelles du psychologue envers les personnes que ses écrits concernent
- Responsabilités du psychologue vis-à-vis des tiers destinataires
- Usage des outils modernes de partage et enregistrement des informations écrites dans le respect des garanties déontologiques et du droit des usagers

## PEDAGOGIE

- Analyse des situations apportées par les participants et réponses à leurs préoccupations
- Alternance d'apports théoriques, décharges et d'analyses de situations

## PUBLIC

Psychologues libéraux ou en institution

## FORMATRICE

Christine MANUEL,

Psychologue, ex membre de la CNCDP, a exercé à la PJJ et en CMPP

# PSYCHOLOGUES & SPECIFICITÉS DE L'EXERCICE LIBÉRAL

23 SEPTEMBRE 2022

(9H30 - 18H)  
DUREE TOTALE 7.5H

- Découvrir les spécificités de l'exercice libéral
- Aborder la question du secret professionnel sous l'angle juridique et déontologique
- Réfléchir à la question des échanges et des liens du psychologue avec ceux qui le consultent, avec ses partenaires et évaluer leur pertinence
- Apprendre à rédiger des écrits dans le respect des règles légales
- Connaître les textes régissant le dossier du patient, les notes personnelles...
- Comprendre les conséquences sur l'exercice libéral de l'absence d'une déontologie légalisée et d'une instance professionnelle

## CONTENU

- Exercice libéral, exercice solitaire ?
- Un cadre légal et un cadre personnel de travail
- La question du secret professionnel
- Les écrits et les attestations : les contraintes et pièges fréquents
- Les partenaires du psychologue
- La déontologie du psychologue
- Partage d'expérience et réponses aux questionnements des participants ; document récapitulatif remis aux participants

## PEDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques, échanges et d'analyses de situations

## PUBLIC

Psychologues libéraux ou en institution



FORMATION PROPOSÉE  
UNIQUEMENT EN  
VISIOCONFERENCE

## FORMATEUR

Jacques BORGY,  
Psychologue clinicien en exercice libéral

**6 & 7 OCTOBRE  
2022**

**(9H30 - 18H)  
DUREE TOTALE 15H**



**FORMATION PROPOSÉE  
UNIQUEMENT EN  
VISOCONFERENCE**



**Syndicat National  
des Psychologues**

# APPROCHE DE L'EXPERTISE PSYCHOLOGIQUE

- Appréhender la fonction légale du psychologue expert
- Appréhender le cadre de l'intervention du psychologue expert au civil et au pénal dans le système judiciaire
- Evaluer la fonction expertale
- Savoir mener une expertise et en connaître les limites

## CONTENU

- Cadre pénal et civil de l'expertise : repères et enjeux
- Conduire une expertise : caractéristiques de la mission et de l'entretien
- Les examens complémentaires (projectifs, cognitifs)
- Clinique et psychopathologie en expertise
- Rédiger une expertise
- Se positionner lors de l'audience de réquisition pour audition et dépositions aux Assises
- Contraintes expertales et autonomie professionnelle : positionnement du psychologue expert

## PEDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques, décharges et d'analyses de situations

## PUBLIC

Psychologues

## FORMATEURS

- Hélène DUBOST,  
Psychologue clinicienne, expert près la cour d'appel de Lyon.
- Patrick-Ange RAOULT,  
Psychologue clinicien, expert près la cour d'appel de Chambéry, MCF HDR Grenoble Alpes : CRPPC Lyon 2

**21 OCTOBRE 2022  
(9H30 - 18H)  
DUREE TOTALE  
7.5**

## **LE PSYCHOLOGUE, LA LOI ET LA DEONTOLOGIE**

- Comprendre la définition légale des professions libérales
- Comprendre la notion d'exercice prudentiel et ce qu'elle implique pour l'exercice professionnel
- Comprendre la différence entre règles professionnelles, certifications et déontologies
- Découvrir les différentes contraintes légales, les repérer, s'y adapter
- Apprendre à faire face à celles qui contrecarrent l'exercice déontologique du psychologue

### **CONTENU**

- L'autonomie nécessaire à un exercice prudentiel
- Les fondements de l'autonomie professionnelle du psychologue
- Les différentes contraintes légales en fonction des lieux et modes d'exercice
- S'adapter aux contraintes légales
- Résister aux contraintes et contradiction avec l'autonomie professionnelle
- La déontologie professionnelle
- Partage d'expériences et réponses aux questionnements des participants ; document récapitulatif remis aux participants

### **PEDAGOGIE**

Alternance d'apports théoriques, décharges et d'analyses de situations

### **PUBLIC**

Psychologues

### **FORMATEUR**

Jacques BORGY

Psychologue clinicien en Exercice libéral



FORMATION PROPOSÉE  
UNIQUEMENT EN  
VISOCONFERENCE



**À NOUS RENDRE**

snp@psychologues.org

ou par courrier

SNP - 40 rue Pascal - porte G

75013 Paris

**INFORMATIONS A  
L'ATTENTION DU  
FORMATEUR  
DOCUMENT OBLIGATOIRE  
A NOUS RETOURNER**

Nous vous invitons à porter ci-dessous à l'attention de votre formateur, les points éventuels que vous souhaiteriez aborder au cours de cette session de formation (autres que ceux mentionnés dans le programme) ou toutes informations relatives à une situation de handicap afin de nous permettre d'adapter au mieux notre intervention.

INTITULE DE LA FORMATION:.....

NOM:.....PRENOM.....

Demande spécifique à aborder lors de la formation:

NON

OUI

SI OUI DETAIL: .....  
.....  
.....  
.....

Demande relatives à une situation de handicap:

NON

OUI

SI OUI DETAIL: .....  
.....  
.....  
.....

À NOUS RENDRE

snp@psychologues.org

ou par courrier accompagné de votre  
chèque

SNP - 40 rue Pascal - porte G  
75013 Paris

# BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

**NOM**

**ADRESSE**

**EMAIL**

**TÉLÉPHONE**

Formation choisie	Tarif individuel	Réduction adhérent SNP	Total dû
22 septembre 2022 <input type="radio"/>	<input type="checkbox"/> 150€	<input type="checkbox"/> -50€	_____
23 septembre 2022 <input type="radio"/>	<input type="checkbox"/> 150€	<input type="checkbox"/> -50€	_____
6 et 7 octobre 2022 <input type="radio"/>	<input type="checkbox"/> 300€	<input type="checkbox"/> -50€	_____
21 octobre 2022 <input type="radio"/>	<input type="checkbox"/> 150€	<input type="checkbox"/> -50€	_____
<b>Date et signature :</b>	<b>TOTAL :</b>		

**NON SOUMIS À LA TVA (ARTICLE 293 DU CGI)**

N° adhérent SNP  
ou à défaut N° Adeli :

*Merci de justifier de votre titre de Psychologue si vous n'avez  
ni N° adhérent SNP ni N° Adeli*



À NOUS RENVOYER  
PAR MAIL

snp@psychologues.org

une convention de formation vous sera  
adressée

# BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION CONTINUE

## CONTACT PSYCHOLOGUE

NOM

PRENOM

EMAIL

TÉLÉPHONE

## CONTACT INSTITUTION

NOM

ADRESSE

Adresse de facturation si différente

EMAIL

TÉLÉPHONE

### Formation choisie

22 septembre 2022

23 septembre 2022

6 et 7 octobre 2022

21 octobre 2022

### Tarif Formation continue

280€

280€

560€

280€

Date et signature :

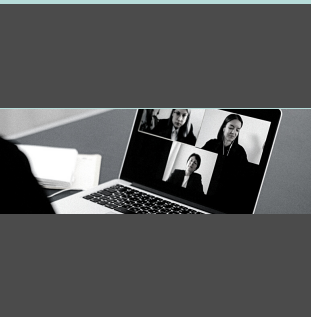
TOTAL :

**NON SOUMIS À LA TVA (ARTICLE 293 DU CGI)**

N° adhérent SNP  
ou à défaut N° Adeli :

*Merci de justifier de votre titre de Psychologue si vous n'avez  
ni N° adhérent SNP ni N° Adeli*

## RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)



- Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Syndicat National des Psychologues.
- Les données collectées sur ce formulaire seront destinées uniquement au Syndicat National des Psychologues et à ses formateurs dans le cadre de leur fonction
- Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.
- Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le SNP à [snp@psychologues.org](mailto:snp@psychologues.org)
- Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.
- Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.